

Modification n°2 du POS de Bernolsheim

Description de la demande

La commune de Bernolsheim a transmis, pour avis, au Syndicat mixte pour le SCOTERS, le projet de modification n°2 de son POS soumis à enquête public du 13 janvier au 14 février 2014.

Cette modification vise à permettre la réalisation des projets de la PDA de la région de Brumath.

Elle porte sur des ajustements règlementaires :

- Art. 3INAX : autoriser de créer un accès direct sur la RD421.
- Art. 6INAX : imposer un recul d'implantation des constructions de 20 m par rapport à la RD421 (ce recul est imposé au regard de la présence d'entreprises répondant aux critères des installations classées qui exigent cette distance pour le recul).

En conclusion

Au regard de la compatibilité avec les orientations du SCOTERS, le projet de modification n°2 du POS de Bernolsheim n'appelle pas de remarque particulière.

13 MARS 2014



Jacques BIGOT
Président